

# ET VOUS, OÙ EN ÊTES-VOUS AVEC L'ÉGALITÉ ?

TOUS-TES  
CONCERNÉ-ES

Qu'est-ce que tu es  
mignonne dans cette  
jupe !

Je suis ici pour travailler, pas pour  
être évaluée sur mon apparence



ÇA VOUS PARAÎT ANODIN ? EH BIEN **NON** : C'EST UN AGISSEMENT SEXISTE\*

\* Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. (article L. 1142-2-1 du code du travail).

Dans le cadre de :

Financé par :

En partenariat avec :

